

Fêter la lecture à Volmerange

Livre à voir, à écouter, à dévorer : ce week-end, l'association AnVol célèbre la lecture sous toutes ses formes à l'occasion de l'inauguration officielle de la bibliothèque. L'instinct solennel se tiendra sur place (rue de la Mine), demain à 11h30, mais dès 14h, les festivités se déplaceront vers la salle des fêtes. Exposition, dédicaces d'auteurs, lectures publiques, salon de lecture, ateliers d'écriture se succéderont jusqu'à 20h, heure prévue pour le spectacle *De l'intérieur*, une représentation qui mêle comédiens et marionnettes avec la compagnie professionnelle Le Vestibule (entrée 3€).

Dimanche, rebote pour la fête du livre et de la lecture, cette fois, de 10h à 18h30. Même programme que la veille (excepté le spectacle) mais la manifestation s'achèvera par la remise des prix du concours d'écriture lancé par l'association. Un prix adultes et un prix jeunes seront décernés aux meilleures nouvelles rédigées.

Entrée libre les deux jours (sauf spectacle du samedi).

VOLMERANGE-LES-MINES

Amis du jardin : la récolte des actions



Le collectif compte aujourd'hui 157 membres dont 25 actifs. Photo RL

Créée en 1925, l'association des Amis du jardin, après avoir connu quelques déboires, est en plein renouveau. Le collectif compte aujourd'hui 157 membres dont 25 actifs.

Said Merzougui a relaté les actions menées : récoltes de pommes de terre au profit des Restos du cœur, concours des Maisons fleuries, aides aux personnes qui ont des difficultés pour entretenir elles-mêmes leurs pelouses ou jardins, pérennisation du terrain communautaire où, pour un prix

modique, de petites parcelles seront louées aux personnes désireuses de produire leurs légumes.

Le bilan financier est équilibré et quitus a été donné au trésorier, Pascal Laly.

Le comité a été réélu dans son ensemble et l'élection du bureau se fera dès la prochaine réunion.

Les cotisations seront ramassées durant le mois de mai, 5 euros pour les sympathisants et 10 pour les membres actifs.

Frontaliers et fiscalité

Sous l'égide de l'OGBL, une conférence sur la fiscalité à l'intention des travailleurs frontaliers français aura lieu à la salle des fêtes de Volmerange-les-Mines, le 7 mars, à 18h30.

L'intervenant fera un bref rappel des dispositions d'imposition en vigueur au Luxembourg, y compris les réformes fiscales récentes. Il passera ensuite en revue l'ensemble des déductibilités possibles par une série d'exemples concrets.

Les participants auront la possibilité de poser leurs questions au terme de la présentation.

BEYREN-LÈS-SIERCK

Salon Ecovillage

L'association Ecovillage propose une rencontre avec des professionnels compétents dans la rénovation de l'habitat, l'économie de l'énergie et les énergies renouvelables. Ces experts mettront leur expérience à votre service.

Ils informeront et répondront à toutes les questions, les samedi 26 et dimanche 27 février, de 11h à 18h, au foyer Le Clos à Beyren-lès-Sierck.

Entrée libre.

ENTRANGE

Quand la gym se déguise c'est un festival coloré



Un sympathique goûter a clôturé les réjouissances. Vive les vacances ! Photo RL

La saison des Carnivals bat son plein, de Nice à Rio en passant par... Entrange ! Les enfants de la Gymnastique volontaire se sont déguisés pour la

dernière séance d'avant les vacances. Un goûter leur a été servi. En tout cas, c'est vraiment de la gym de courir en robe de bal ou avec une queue de sirène...

Soirée réunionnaise

L'AS Entrange organise samedi 5 mars un repas dansant organisé par l'association des Réunionnais de Guénange, salle Charles-Ferdinand. Menu créole et animation par DJ Tony.

Renseignements au 03 82 55 17 95.

Fête de la Nature

La municipalité organise la 2e édition de la fête de la Nature, le dimanche 15 mai, de 10h à 17h. Des animations se dérouleront en libre accès sur trois sites : salle et école Sainte-Barbe ; aire du cormier ; pension équine route d'Entrange (replis à l'espace Charles-Ferdinand en cas de pluie).

Des activités seront proposées sur inscription (le jour même, au point accueil, rue des Ecoles).

Renseignements : en mairie, tél. 03 82 55 05 05.

HETTANGE-GRANDE

Bataille rangée au conseil

On annonçait de l'action au conseil municipal, il y en a eu autour de la question du retrait de la délégation de deuxième adjointe à Monique Di Nardo. Elle perd également ses sièges au Smitu et à la CCCE.

Dès la distribution des procurations, les premières piques fusent. Sont-elles nominatives ? Parfaitement légales ? Les conseillers hettangeois le savent, cette séance du conseil municipal sera longue et houleuse. En cause, le conflit qui oppose la deuxième adjointe Monique Di Nardo au maire André Hentz et à son équipe depuis plusieurs semaines.

En décembre, elle quittait la salle Europa avec pertes et fracas suite au vote de l'augmentation de 30 centimes du prix de l'eau.

Depuis, la rupture a été consommée jusqu'à la lie et cela a abouti, mercredi soir, à l'inscription au premier point de l'ordre du jour d'un vote pour le retrait ou le maintien de la qualité d'adjointe au maire de Monique Di Nardo. « J'aimerais que vous motiviez votre demande », a lancé

l'adjointe aux finances et à la communication. « Je n'ai pas à la motiver autrement qu'en invoquant l'article L2122-18 du code des collectivités territoriales », s'est contenté le maire. Mais je crois que tous ceux qui ont assisté au conseil du 21 décembre auront compris. »

La risée du canton

L'attaque la plus violente viendra finalement de Nathalie Schnoering : « Monique, tu crois franchement qu'avec le bordel que tu as mis depuis quelques mois, tu mérites encore cette distinction ? »

Jérôme Millière, élu d'opposition, est quant à lui venu en soutien à la deuxième adjointe : « OK, Monique est sortie du cadre d'un conseil municipal. Mais c'est parce que, monsieur le maire, vous êtes comme un maître d'école



Monique Di Nardo a pris acte du retrait de ses délégations mais demeure conseillère municipale : « Je travaillerai désormais en libre pensée ».

qui ne saurait pas tenir sa classe dissipée et qui a trouvé un bouc émissaire. Cela donne une image déléter d'Hettange. Nous sommes la risée du canton. »

Et les cantonales de resurgir en filigrane des débats. « Tout comme monsieur Millière, je suis candidat aux cantonales, tance Jean Le Gac. Et je peux vous dire que nous étions déjà la risée du canton bien avant cela. Car l'exaspération que nous connaissons aujourd'hui vis-à-vis de Monique Di Nardo vient qu'il y a eu des précédents. Elle n'a pas fait son travail d'adjointe. »

Directement accusée, Monique Di Nardo a demandé la parole. Refusée. Elle l'a tout de même prise pour dresser par le menu la liste des économies qu'elle a fait réaliser à la commune au cours de ce mandat, son premier.

« Arrête, ce n'est pas le problème de tes résultats, tout le monde le sait ! », assène Nathalie Schnoering.

Dans une ambiance où chaque prise de parole était motif à crispation, Monique Di Nardo s'est vue retirer sa délégation d'adjointe à l'issue d'un vote à bulletin secret : 1 blanc, 9 contre le retrait de la délégation, 18 pour. « André, tu peux me rappeler la question ? », ironisait-elle au moment d'entrer dans l'isolement.

Nouveaux représentants communautaires

Le poste d'adjoint aux finances et à la communication n'est pas à pourvoir. Le conseil a voté sa suppression pure et simple, passant à sept adjoints. André Hentz reprendra les dossiers dont Monique



Le maire André Hentz s'est appuyé sur une demande signée par quinze conseillers municipaux pour demander le retrait de ses mandats communautaires à Monique Di Nardo. Photos Julio PELAEZ

Di Nardo était chargée.

Outre son siège de deuxième adjointe, Monique Di Nardo a également perdu, mercredi soir, ses fonctions de représentation à la CCCE et au Smitu (22 oui, 5 non, 1 blanc).

Elle sera remplacée à la CCCE par Edouard Clément et au Smitu par Dominique Sevé. Edouard Clément remplace quant à lui Bertrand Patrzek, défaut lui aussi de ses représentations au Smitu et à la Commission locale d'évaluation des charges transférées en raison « de son absence aux réunions du Smitu et de sa faible participation au conseil municipal » (Calogéro Canatta représentera Hettange-Grande à la Clect).

Un camouflet pour Moni-

que Di Nardo ? En tout cas une décision attendue qu'elle a souhaité tourner à son avantage.

« On me demande si je reste conseillère municipale. La réponse est oui. Vous m'avez retiré mes délégations, je vous en remercie parce que j'aurais démissionné car je ne cautionne plus les dérives financières et la gestion de la commune. »

La question que je vous pose maintenant c'est "Est-ce que je fais toujours partie de la majorité ou bien d'une nouvelle opposition ? »

« Vu votre attitude, je dirais opposition mais ce n'est pas à moi d'en décider », a conclu André Hentz.

Stéphanie PICHARD.

Débat d'orientations budgétaires : vers une hausse d'impôts de 5 %

Autre gros dossier à l'ordre du jour du conseil municipal : le débat d'orientations budgétaires. Génée aux entourneures par la présentation annoncée d'un budget de l'eau déficitaire, le maire André Hentz a annoncé une hausse de la fiscalité de l'ordre de 5 %.

Une orientation qui laisse bien sûr son opposition perplexe. « Vous proposez une augmentation de 5 % des taxes locales, l'inflation n'est pas de 5 %, a noté Jérôme Millière. Chaque année, vous augmentez les impôts. Dernièrement c'est le tarif de l'eau qui a été fortement revu à la hausse. On va dans le mur en faisant de mauvais choix d'investissements, comme cette usine de décarbo-

natation qui nous coûte déjà très cher alors qu'on n'en voit pas le début du commencement. »

Des économies mais sur quoi ?

André Hentz a défendu sa position. « On augmente les impôts parce qu'on en a besoin pour avoir un budget correct. »

Selon une étude menée par un cabinet spécialisé, dans l'ensemble des communes de la CCCE, il apparaît qu'Hettange est pénalisée en terme de Dotation globale d'équipement (DGE) parce que les versements dépendent du nombre d'habitants mais aussi de l'effort fiscal. Hettange est peu imposée, ces 5 % sont un rattrapage. Je suis

moi-même contribuable et je subirai cette hausse comme tout le monde. »

Puisque la commune a du mal à équilibrer son budget, chacun s'est posé la question des économies à réaliser par ci par là.

Certains chantiers non urgents pourraient être remis à 2012 ? Comme l'installation de système d'arrosage automatique sur les giratoires ou la réparation de la cabane à vélo à Pasteur (8 000€) ? « La cabane a été vandalisée tant de fois que sa porte n'est plus réparable. Quant aux arroseurs, ce sont des investissements minimaux et cela permettra une économie sur les interventions du personnel communal », a justifié le premier magistrat.

Des investissements plus lourds à reporter ou annuler alors ? « Il est indispensable de refaire le toit de la caserne des pompiers mais est-il utile d'y installer des panneaux photovoltaïques ? s'est interrogée Monique Di Nardo. Concernant le budget de l'eau, les réfections de canalisations ne sont pas terminées. C'est un chantier prioritaire au contraire de l'usine de décarbonatation. Il est temps d'arrêter les dépenses somptuaires. »

Le débat est clos, le budget sera voté dans deux mois. D'ici là, de nombreuses demandes de subventions ont été faites pour l'extension du parking à proximité de la gare ou la construction d'une cantine avec accueil périscolaire à Saetrich.

CATTENOM

De l'iaido dans leur quotidien

Une nouvelle discipline martiale souple et sans contact vient de faire son entrée au dojo communautaire. Le iaido, art martial des samourais, ou l'art de dégainer le sabre japonais et de découper en un seul geste.

Au dojo communautaire de Cattenom, ballet inhabituel sur le tatami réglé par Eric Havez, professeur d'art martial, face à ses élèves. En main, katana pour les uns, lai pour les autres, il n'y a pas de coups, pas de chocs, pas de chutes. Les déplacements se font à pas glissés ou à genoux. C'est le iaido, "La Voie de l'Unité de l'Etre" (I - Ai - Do), art martial ancien qui fait son entrée au dojo communautaire sous l'impulsion d'Eric Havez, enseignant.

« J'ai découvert le iaido au contact d'un enseignant. Je représente un courant martial qui est rattaché à l'aikido depuis une quinzaine d'années. Ce mouvement de iaido est en relation avec l'école officielle. J'enseigne le iaido depuis cette année dans cette école rattachée à la Fédération de judo », explique Eric Havez.

Le iaido, quézako ? « C'est assez peu répandu. A l'époque de 7, 65, du pistolet, l'intérêt de pratiquer le iaido, est de nous amener à nous réinterroger à la



Pour travailler le sabre et ses subtilités, rejoindre le cours de iaido d'Eric Havez. Photo RL

fois sur le plan physique, mental, respiratoire, coordination, relâchement, spontanéité, dans un contexte d'art ancien et dépassant. Si l'on cherche à affiner, c'est très exigeant et le

travail est infini. Nous avons des exercices complexes qui affinent notre façon de gérer notre corps. On travaille aussi les appuis, les muscles, les fessiers, c'est exigeant. On a vrai-

ment toutes les dimensions. Élément dominant, cette dimension martiale qui aiguise la concentration et la dimension "sabre" qui apporte de la densité au travail. Les dames

ont leur place dans cette discipline et je suis heureux d'en accueillir à Cattenom. Marie Bauer est de celles-ci ». Elle explique : « C'est une activité physique à la fois esthétique, exigeante, enrichissante et dépaysante. Je pratique depuis six mois, avec Eric Havez, j'aime l'élégance, la beauté du geste, c'est très sobre, j'aime aussi le travail en interne, face à soi-même et à son iaido, mettre en accord notre énergie interne avec notre iaido, travailler le souffle ». La finalité du iaido n'est donc pas uniquement de couper un adversaire imaginaire, mais plutôt de maîtriser son propre ego. Le sabre devient alors le prolongement de soi-même.

Sous la houlette d'Eric Havez, professeur de judo, professeur diplômé d'Etat d'aïkido, cadre technique du cercle de iaido, enseignant du CNK, les cours sont dispensés au dojo les mardi et jeudi de 12h à 13h15 et le jeudi de 18h à 19h15.

Renseignements : 06 81 10 17 16 ou pendant les cours.

À NOTER

Ateliers multimédias

Le centre multimédia de la Communauté de communes de Cattenom et Environs (CCCE) organise ses prochains ateliers pratiques pendant les vacances d'hiver, du 28 février au 11 mars.

Ils se dérouleront les lundis, mardis, jeudis et vendredis, de 14h à 16h. Le premier atelier permettra aux stagiaires de s'initier au logiciel de traitement de texte Microsoft Word.

Durant cette période, retrouvez votre espace multimédia en accès libre les matins, de 8h30 à 11h30 du lundi au vendredi, et les mercredis après-midi, de 14h à 17h.

Renseignements auprès du centre multimédia, tél. 03 82 50 35 20 ou multimedia@cc-ce.com

Collecte de sang lundi 28

Hettange-Grande : l'Association des donneurs de sang organise une collecte de sang le lundi 28 février, de 16h à 19h, au foyer de la salle polyvalente, rue Hennequin.

Toute personne, de 18 à 70 ans et en bonne santé, peut donner son sang.

Pour un premier don, se munir d'une pièce d'identité.

BOUST

Mission locale mobile rurale

La mission locale mobile rurale, qui a pour but d'accueillir les jeunes en recherche d'emploi ou plus globalement en recherche d'insertion, tiendra une permanence le mardi 1er mars, devant la mairie, de 15h15 à 16h15.

KANFEN

Renouvellement des cartes de bus

Les seniors de la commune peuvent venir faire renouveler leurs cartes de bus en mairie avant le 1er mars.

Ils devront, pour cela, ne pas oublier de ramener leurs avis de non-imposition.

SERVICES

Loisirs

Hettange-Grande : Syndicat d'initiative, Office du tourisme, de 9h à 11h et de 14h à 16h (tél. 03 82 54 20 10).

Permanences

Tous secteurs : Drogue info-service, numéro vert 0 800 23 13 13.